



APPEL A COMMUNICATIONS 2018

REPORT – DATE LIMITE

Jusqu'au 25 Août

Mieux connaître et mieux servir la mobilité

ATEC ITS France poursuit ses objectifs fondamentaux en mettant en relation étroite pendant deux jours dans un cadre convivial chercheurs, universitaires, opérateurs et exploitants d'infrastructures et de services de transport, de systèmes de mobilité et de télécommunication, collectivités locales, autorités organisatrices et leurs fournisseurs, industriels, bureaux d'études et consultants. Le congrès s'adresse à un public français et francophone tout en donnant une vision de ce qui se passe à l'échelle internationale.

Si la sécurité et la protection de l'environnement restent des objectifs de haut niveau pour les politiques publiques, l'accueil des véhicules hyper connectés et partiellement ou totalement autonomes privilégiant l'emploi d'énergies renouvelables, demande à revisiter la conception et l'équipement des infrastructures et l'organisation des modes de transports de voyageurs et de marchandises.

Services et usages évoluent avec un accès généralisé aux hauts débits. La recherche d'une valorisation du temps de transport devient une exigence dans tous les modes tandis que l'économie collaborative offre aux collectivités locales de nouvelles opportunités d'améliorer l'offre de transport.

L'utilisateur, toujours plus exigeant et mieux informé, s'appuie sur une offre technologique en pleine évolution, pour exiger des décideurs, des choix de transport diversifiés, flexibles et économiques.

L'appel à communications est organisé en quatre thèmes :

- A/ Nouveaux outils et innovations technologiques**
- B/ Politiques de mobilité et développement durable**
- C/ Gestion de l'offre et exploitation des réseaux**
- D/ Les usagers acteurs et bénéficiaires des services**

Il couvre l'ensemble des modes de transport terrestres, urbains et interurbains, de voyageurs et de marchandises. Le comité scientifique sélectionnera les présentations et les répartira en ateliers constituant le **programme des Rencontres de la Mobilité Intelligente des 24 et 25 janvier 2018**.

➔ Calendrier

| | |
|--|---|
| 25 Août 2017 <small>7 juillet</small> | Date limite d'envoi des résumés |
| 30 août 2017 | Notifications des auteurs |
| 30 novembre 2017 | Date limite de réception des articles |
| 24 & 25 Janvier 2018 | Rencontres de la Mobilité Intelligente : Congrès annuel ATEC ITS France |

➔ Organisé par

Thème A : Nouveaux outils et Innovations technologiques

A l'heure du tout numérique et de la dématérialisation, les échanges et les communications n'ont jamais été aussi rapides, précis et distants à la fois. Une nouvelle mobilité durable est en construction. Des perspectives prometteuses en termes de développement économique et de mutation de la société se dessinent permettant les conditions d'une transition des modes traditionnels de transport vers des nouveaux modes de mobilité.

Cette évolution durable n'est possible que par l'émergence d'outils numériques et d'innovations technologiques dont nous souhaitons que ce congrès se fasse l'écho pour permettre un partage de ces nouvelles pratiques de mobilités que l'économie collaborative et le développement de nouveaux modes de vie ne peuvent que consolider.

Ces offres nouvelles de mobilité très présentes dans les grandes aires urbaines se distribuent de façon inégale sur le territoire national. Quelles solutions technologiques mettre en œuvre pour faciliter la mobilité entre les différents territoires moins denses urbains et ruraux ?

Au lendemain de signature de la COP 21 à l'ONU, le développement d'une mobilité durable doit permettre de réduire l'empreinte carbone et d'améliorer le bilan énergétique dans le transport. Les progrès technologiques sont des éléments essentiels pour assurer cette transition écologique.

→ Des propositions de communications sont attendues sur :

- web, cloud computing, réseaux mobiles (4G, 5G, LTE), Wifi, WiMax, Bluetooth, infrastructures télécom pour de nouveaux services interconnectés,
- Internet des objets, objets connectés, open et big data, nouveaux services à haute valeur ajoutée
- cyber sécurité, confiance numérique pour une nouvelle billettique, monétique
- véhicules connectés /autonomes pour le transport des personnes et des marchandises (robot taxis, robot camions, convois automatisés)
- transports publics de voyageurs connectés/autonomes, bus, tramways, transports par câble, trains, métros, et solutions nouvelles (navettes en tunnels dépressurisés...),
- nouveaux services pour la logistique, optimisation des chaînes logistiques, co-modalité, drones pour livraisons de colis, logistique urbaine et du dernier kilomètre,
- évolutions des architectures, poids et dimensions des poids lourds, containers, etc., contrôles et conformité à la réglementation, utilisation des véhicules utilitaires légers, massification, cabotage, etc.,
- mobilité intelligente pour la ville intelligente ; transition énergétique et écologique avec smart grid, bornes recharge rapide, pile à combustible. ■

Thème B : Politiques de mobilité et développement durable

Le développement durable appelle une gestion intégrée des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Pour la mobilité, les impacts sur l'environnement demeurent primordiaux : à long terme, il faudra réduire drastiquement les consommations d'énergie non renouvelable, diminuer fortement les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les émissions polluantes et sonores au plan local. Fin 2015 le Dieseltgate a marqué les esprits.

Concernant les enjeux sociaux, l'essor des services de mobilité partagée favorise l'accès des personnes aux lieux et rend la mobilité plus inclusive : mais dans quelle conditions de travail pour les agents de services ? Notamment ceux qui contribuent aux plateformes collaboratives (Uber, etc.). Enfin, les enjeux économiques de rentabilité des services et de financement de l'offre de transport demeurent ardents pour les opérateurs et pour les collectivités : la diversification de l'offre permettra-t-elle une meilleure couverture des coûts par les recettes commerciales ? Comment évoluent les charges de service public, et les sources de financement ?

→ Des propositions de communications sont attendues sur :

- politiques locales de mobilité et satisfaction des enjeux : plans de circulation, plans de déplacements urbains, plans de déplacements d'entreprise et inter-entreprises, supervision et hypervision du trafic
- mobilité comme un service : la mobilité partagée et sa mise en œuvre sur le terrain, régulation des tarifs et des conditions d'emploi
- besoins et modèles de financement du transport public, notamment pour favoriser la bonne complémentarité entre les modes individuels et les modes collectifs
- comment rendre la ville plus attractive, durable et accessible
- la ville intelligente et les "transformations numériques" de la mobilité en termes de besoins et de services, des impacts en ville, et de gestion urbaine
- électrification des véhicules, stations de recharge, poids lourds alimentés en continu, autoroutes électriques ■

Thème C : Gestion de l'offre et exploitation des réseaux

L'évolution des systèmes de transports existants est proposée avec le déploiement des ITS pour limiter la création de nouvelles infrastructures et optimiser la capacité et la disponibilité de celles existantes. Les technologies utilisées permettent d'améliorer la desserte des territoires, la recherche de meilleures performances énergétiques, de réduire l'empreinte environnementale des infrastructures et de favoriser des offres de transports adaptées.

Pour atteindre ces objectifs, différentes stratégies sont développées : la mise en place de systèmes dynamiques de gestion du trafic sur les sections les plus chargées des réseaux routiers et urbains, une gestion globale pour favoriser les usagers des transports collectifs, le maintien d'un haut niveau de sécurité et d'accessibilité avec des prévisions et informations fiables en temps réel. L'exploitation des réseaux au quotidien est avant tout destinée à assurer les déplacements des personnes et des marchandises dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et de soutenabilité.

Entretenir, moderniser et développer les réseaux routiers, ferroviaires, fluviaux et les infrastructures de transports est nécessaire pour répondre aux enjeux d'accessibilité dans des espaces urbains partagés ou interurbains. Les rôles, les qualifications, les modes d'intervention des opérateurs publics et privés et les interfaces hommes-machines doivent évoluer également.

➔ Des propositions de communications sont attendues sur :

- bilans et retours d'expérience en gestion, exploitation, entretien et optimisation des infrastructures, dont les routes et rues, et de leurs équipements, stationnement, solutions pour une exploitation de la voirie respectueuse de l'environnement et de la sécurité
- réduction de l'insécurité routière, amélioration de l'accessibilité et information des usagers, gestion de crises, aide aux personnes à mobilité réduite, les réseaux cyclables et leur signalisation
- régulation dynamique du trafic routier et urbain, prévisions des déplacements, gestion des voies réservées et partagées, optimisation des réseaux de transports, gestion de la congestion, signalisation
- recueil de données, nouveaux capteurs, données issues des véhicules (FCD) et équipements, outils de simulation dynamique, observatoires et indicateurs de mobilité, comparaison entre modélisation, développements théoriques et retours d'expérience, cohérence entre la signalisation routière et l'information embarquée
- équipements et réforme du stationnement, gestion des emplacements pour vélos, motos, livraisons
- imaginer l'évolution des territoires et de la mobilité à l'horizon 2030 : les défis que se sont lancés de nombreuses villes, métropoles et les régions, avec le concours d'acteurs publics et privés. ■

Thème D : les usagers acteurs et bénéficiaires des services

Les nouvelles technologies foisonnent, particulièrement dans la mobilité des personnes, avec comme compagnon omniprésent notre smartphone et ses multiples ouvertures vers de nouveaux modes de transport et même vers des modes traditionnels soudainement rajeunis grâce aux informations temps réel accessibles instantanément et presque partout.

D'autres technologies émergent dans les domaines de l'énergie, principalement électrique, et de l'automatisation des véhicules, qui promettent, en amplifiant les apports actuels du numérique, de révolutionner nos comportements et nos choix au-delà même de nos pratiques de déplacements.

La question est-elle encore technologique ? Pour une part oui, dans les efforts qui restent à accomplir sur la fiabilisation des systèmes, la sécurité des personnes, la protection des données personnelles. Mais en passant de l'approche actuelle centrée sur les déplacements à une approche centrée sur la mobilité, l'utilisateur est repositionné au cœur du système. Réussir une telle évolution oblige à offrir des services toujours plus fiables, plus efficaces, plus globaux et plus intégrés. Pour cela, il est indispensable d'inventer de nouvelles manières de répondre aux besoins de mobilité des usagers : plus sûres, plus économiques, plus écologiques.

Cela implique également de faire travailler de concert de nombreux acteurs, aux différentes échelles des territoires.

Ce changement d'approche s'appuie notamment sur le concept de « Mobilité comme service » (MaaS).

Mais la mise en œuvre de services accessibles à tous et à coût abordable, exploitant pleinement les technologies en cours de maturation, reste un défi à relever. Une question complémentaire concerne l'analyse des nouveaux usages qui apparaissent déjà ou qui prévaudront afin de mieux anticiper l'évolution de la ville et le partage de l'espace public.

➔ Des propositions de communications sont attendues sur :

- les systèmes de tarification globale ou intégrée
- le concept et les expériences de mobilité comme un service
- les nouveaux services de mobilité, leurs principes et leurs modèles d'affaire
- les nouveaux comportements individuels et collectifs des usagers
- l'intégration et la promotion des modes actifs (vélo, marche) dans les services aux usagers
- la billettique comme outil de promotion des transports publics ou partagés. ■



Formation professionnelle

Les frais d'inscription au congrès ATEC ITS France peuvent être pris en charge par le **budget formation de votre organisme**. Demandez une convention de formation simplifiée à l'association ATEC ITS France, organisme de formation, lors de votre inscription au congrès.



Lauréats du Congrès 2018

ATEC ITS France récompensera, sur proposition d'un jury composé notamment des présidents et rapporteurs des ateliers, **les meilleures interventions présentées au congrès**. Ces présentations seront publiées sur le site de la revue TEC – Mobilité Intelligente. Les lauréats bénéficieront de la gratuité pour leur participation au congrès 2019.

➔ Répondre à l'appel à communications

Les auteurs sont invités à envoyer pour **le 25 août au plus tard** leurs propositions de communication en ligne via l'adresse suivante : <https://rdmi2018.sciencesconf.org>.

Qualité du congrès : Pour assurer la qualité scientifique et technique du congrès, **les résumés seront classés en deux catégories et chacune dispose d'un plan de résumé différent à respecter :**

- Le résumé pour les papiers **méthodes scientifiques et techniques** sera composé de la manière suivante :
 - 1/ Enjeux et objectifs
 - 2/ Etat de l'art, descriptif de la situation, données existantes
 - 3/ Méthodologies, idées techniques, méthodes innovantes
 - 4/ Résultats théoriques ou expérimentaux et interprétations
 - 5/ Déploiement et voies de progrès
 - 6/ Conclusion
- Le résumé pour les papiers **produits et services innovants** sera composé de la manière suivante :
 - 1/ Enjeux, objectifs : A quels besoins répondent le(s) produit(s) ou service(s) ?
 - 2/ Quelles sont ses caractéristiques ?
 - 3/ Quels sont les partenaires impliqués ?
 - 4/ Résultat de son expérimentation
 - 5/ Perspectives de développement (Conclusion)

Les auteurs auront la possibilité de ne traiter que certaines parties. Le Comité Scientifique évaluera cependant les propositions en fonction de l'adéquation entre le sujet traité et les parties que la communication permettra de traiter.

Vous devez vous enregistrer en ligne sur la **plateforme** <https://rdmi2018.sciencesconf.org> et déposer votre résumé (500 mots maximum) et CV (1/2 page par auteurs) selon le plan à **télécharger ici** (les propositions sans plan pourront être rejetées).

Critères de sélection : le comité scientifique évaluera chaque résumé selon les critères suivants :

- 1- Pertinence et consistance pour le congrès
- 2- Utilité pour les praticiens ou les chercheurs
- 3- Clarté des objectifs, du plan, des résultats et conclusion
- 4- Caractère innovant
- 5- Qualité rédactionnelle

Langue de travail : la langue de travail est le français. Le comité scientifique se réserve toutefois le droit d'accepter des présentations en anglais.

Engagements des auteurs : en répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à **s'inscrire au congrès en tant qu'orateur** (dans la limite de 2 orateurs par communication) et à fournir à ATEC ITS France pour le 30 novembre au plus tard, une contribution écrite plus complète que le résumé et à autoriser ATEC ITS France à publier cette contribution écrite sur le site internet de l'évènement, de l'association et de la revue TEC Mobilité Intelligente.

Inscription des orateurs au congrès ATEC ITS France : les orateurs sélectionnés devront s'inscrire au congrès avant le 30 novembre 2017. Des tarifs préférentiels sont proposés, en particulier pour les orateurs des collectivités locales. L'association étant organisme de formation, les frais d'inscription peuvent être pris en charge par le budget formation de votre organisme. Consultez les tarifs d'inscription sur le site du congrès : www.congres-atecitsfrance.net ou en cliquant [ici](#).

Pour tout complément d'information, adressez-vous à :

Marie-Liesse RICHARD / Marilou ANMELLA - Tél. + 33 (0)1 45 24 09 09 – rdmi2018@atec-itsfrance.net